

**Arrêté du 25 août 2014 portant subdélégation de signature  
du directeur de la formation initiale de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire  
NOR : JUSK1440029A**

Le directeur de la formation initiale de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire,

*Vu le décret n° 53-1227 du 10 décembre 1953 modifié relatif à la réglementation comptable applicable aux établissements publics nationaux à caractère administratif,*

*Vu le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire, et notamment son article 10,*

*Vu le décret en date du 7 janvier 2013, portant nomination de M. Philippe POTTIER, directeur de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire,*

*Vu l'arrêté en date du 21 juillet 2011 nommant M. Patrick AUDREN, directeur de la formation initiale, de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire à compter 5 septembre 2011,*

*Vu la délégation de signature du directeur de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire en date du 21 janvier 2013 à M. Patrick AUDREN, directeur de la formation initiale,*

*Vu l'arrêté en date du 7 juillet 2014 nommant Mme Nathalie PERROT, directrice des services pénitentiaires, chef du département « formation des DSP et DPIP » adjointe au directeur de la formation initiale de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire à compter du 7 juillet 2014,*

ARRÊTE

**Article 1**

Délégation est donnée à :

Mme Nathalie PERROT, directrice des services pénitentiaires, adjointe au directeur de la formation initiale de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire.

Pour signer, de façon permanente, l'ensemble des actes et documents suivants liés à l'activité placée sous sa responsabilité :

- Les notes de transmission, bordereaux d'envoi et notifications,
- Les demandes d'achats,
- Les services faits,
- Les actes et pièces relatifs aux déplacements et missions notamment ordres de mission, autorisations d'utiliser le véhicule personnel, états de frais, certificats divers, convocations.

Fait le 25 août 2014.

Le directeur de la formation initiale,

**Patrick AUDREN**